

Madame, Monsieur,

La Maison Familiale organise son Vide Grenier,

Le dimanche 20 janvier 2019, de 9h00 à 18h00

À l'espace culturel de Saint-Renan

- 4€00 la table de 1 mètre. 3€ le portant (non fourni et selon la place disponible)

Si vous souhaitez exposer, merci de compléter la fiche d'inscription et de nous la ramener accompagnée de votre **règlement + photocopie Recto verso de votre carte d'identité+ attestation sur l'honneur + votre plaque d'immatriculation de votre véhicule.** (Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

Bulletin, attestation et chèque (à l'ordre de la MFR) à remettre à l'établissement par le biais de votre enfant (si vous avez un enfant scolarisé), ou à l'adresse suivante :

Mme SALIOU Muriel
8 rue des tonneliers 29290 Saint Renan.

Renseignements éventuels auprès de : salioumuriel29@gmail.com
(Règlement au dos de la feuille)



VIDE GRENIER du dimanche 20 janvier 2019

FICHE D'INSCRIPTION

Nom _____ **Prénom** _____

Classe de votre enfant : _____

(Si enfant scolarisé dans l'école)

Adresse : _____



N° Carte d'identité : _____

Plaque d'immatriculation du véhicule pour vous servira à vous rendre sur le lieu d'exposition : _____

Nombre d'exposant : 1 ou 2

Souhaite réserver :

_____ table(s) de 1 mètre au prix de 4€00 la table, soit _____ €

_____ portant non fourni au prix de 3 € selon la place disponible _____ €



Règlement du VIDE GRENIER du dimanche 20 janvier 2019

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, un règlement a été défini :

- L'accueil des exposants se fera de 7h00 à 9h00.
- L'ouverture au public aura lieu à 9h00.
- **2 exposants par stand maximum** (aucun exposant supplémentaire admis le jour même)
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute réservation pour manque de place.
- Toute réservation non annulée 48h avant le vide grenier est due, le chèque sera donc encaissé.
- Les exposants s'engagent à ne pas remballer avant 17h45.
- Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité. Ils ne peuvent en aucun cas faire l'objet de demande d'indemnisation en cas de vol, casse ou autre préjudice.
- Les tables et chaises mises à la disposition des exposants le sont sous leur responsabilité, tout dégât sera facturé.
- Le matin, une boisson sera offerte aux exposants.

La Maison Familiale décline toute responsabilité quant aux chèques que les exposants pourraient accepter et qui se révéleraient non approvisionnés.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons un excellent vide grenier.

L'équipe de la MFR

